Maître Stéphane LECOMTE
Commissaire-Priseur Judiciaire Qualifié Commissaire de Justice
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél : 04 91 19 82 14 Fax : 04 91 19 83 34 Email : lecomtestephane73@neuf.fr

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

SAS JC

DOS. N° 24251

N° PCL: 2025J00190

N° RG: 2025P00221

N° GREFFES: J0001583

Inventaire dressé à la requête du Tribunal de Commerce de Marseille

Par Jugement en date du 19/02/2025

Maître Vincent DE CARRIERE, Mandataire Liquidateur

Monsieur Abdramane DIARRA, Juge Commissaire

Marseille, le 03 avril 2025

Mon Cher Maître,

Nous nous sommes rendus, le 03/04/2025, 93 Promenade Georges Pompidou 13008 Marseille.

En présence de Madame Claire HAMZALAG, représentant légal, et Monsieur FAIOLO, bailleur, nous avons procédé à l'inventaire des biens dépendants de la Société.

Nous restons à votre disposition quant à une éventuelle suite à donner à ce dossier.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Maître Stéphane LECOMTE

Maître Stéphane LECOMTE

Commissaire Priseur Judiciaire Habilité Commissaire de Justice
191 Bd de la Valbarelle 13011 Marseille
Tél,: 0491198214 Email: lecomtestephane73@neuf.fr
Site: www.interencheres.com/13011
TVA INTRA: FR52349499517

INV N° J6403

INVENTAIRE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

SAS JC

dont le siège social est sis à :

13008 Marseille - 93 Promenade Georges Pompidou

Maître DE CARRIERE

Jugement du 19/02/2025

==========

I - MATERIEL D'EXPLOITATION

1 Une machine à café et son moulin

2 Un lave verres et une tireuse à bière

3 2 réfrigérateurs boissons

4 Un lot de seaux à glace, verrerie, vaisselle

5 2 congélateurs à glace

6 2 fours à pizza

7 Un pétrin

8 Un grille pain, un presse panini

9 Une double crépière

10 Une plancha

11 Une double friteuse

12 Un réfrigérateur, un congélateur, un congélateur table top

13 Une plaque induction

14 Un lot de robots et ustensiles de cuisine

15 5 tonneaux

16 Une console, 4 enceintes, un ampli, un effet vois, un limiteur de son, un double micro, 4 robots lumière, un laser, un téléviseur

17 Une caisse enregistreuse
Un système de vidéosurveillance
Une alarme incendie

II - COMMENTAIRE

18 Le matériel a été rassemblé dans une pièce à part.

Le bailleur refuse de nous restituer les clés.

Fait à Marseille le 03 avril 2025

En trois feuillets

Maître Stephane LECOMTE